



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

NOV 1983

Distr.
GENERALE

S/16104
31 octobre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

~~UN/SA COLLECTION~~

LETTRE DATEE DU 28 OCTOBRE 1983, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite à ma lettre du 23 octobre 1983 (S/16071), j'ai l'honneur de vous faire savoir que le 20 octobre 1983 les forces islamiques iraniennes ont lancé dans la région du Kurdistan, à la frontière irano-iraquienne, une opération visant à contraindre au repli les unités d'artillerie irakiennes qui bombardaient les villes frontière iraniennes et à libérer les civils irakiens de la menace de mort et de destruction qui pesait sur eux. Durant les premiers jours de l'opération, les forces islamiques iraniennes ont réussi à repousser l'ennemi de plusieurs kilomètres et ont capturé la garnison de Garmak, qui servait de base d'opérations et d'approvisionnement avancée aux contre-révolutionnaires iraniens, avec l'aide et la participation directe d'agents du régime Baath d'Iraq. Quarante-cinq Iraniens qui étaient détenus par les contre-révolutionnaires dans la caserne de la garnison, laquelle servait également de prison, ont été libérés. L'un des prisonniers libérés a décrit comment des dizaines d'autres prisonniers avaient été exécutés par les contre-révolutionnaires. Comme c'est le cas dans toutes les opérations militaires qu'elles mènent, les forces islamiques iraniennes ont fait preuve de la plus grande retenue afin de ne pas enfreindre les préceptes du code islamique ni le droit international de la guerre.

Les forces armées irakiennes, impuissantes à prendre l'avantage sur le champ de bataille, ont une fois de plus lancé traîtreusement des attaques inhumaines contre la population civile en Iran. Le 22 octobre 1983, les quartiers résidentiels de Dezful et de Masjid Soleiman ont été atteints par des missiles sol-sol qui ont tué plus de 120 civils innocents, dont 82 enfants, ont blessé près de 450 personnes et détruit un grand nombre d'habitations et de magasins. D'autre part, les quartiers résidentiels de Marivan ont subi des bombardements aériens qui ont fait de nouvelles victimes et provoqué de nouvelles destructions.

Ces agissements barbares, qui viennent s'ajouter à d'innombrables actes de même nature commis récemment par l'Iraq, montrent à l'évidence que les gestes de paix de ce pays dans les instances internationales ne visent qu'à détourner l'attention de l'opinion publique internationale des réalités du front et à masquer le caractère barbare du régime au pouvoir en Iraq.

En ce qui concerne la situation sur le front, un fait nouveau a été signalé dans les rapports reçus des unités des forces armées iraniennes postées sur les collines surplombant la ville de Panjvin : les forces armées iraqiennes qui se trouvent dans cette ville ont entrepris de détruire délibérément certains quartiers, peut-être même la ville tout entière. Les unités en question ont entendu des explosions et ont vu des nuages de fumée s'échappant de différents quartiers de la ville. L'ennemi utilise en même temps du matériel lourd pour détruire systématiquement certains secteurs de la ville, en commençant par le secteur oriental. L'état-major interarmes des forces armées iraniennes au front soupçonne que ces actions sont motivées par les raisons suivantes :

a) L'Iraq, s'attendant à ce que les combattants islamiques iraniens s'emparent de la ville, a décidé de détruire certaines installations pour éviter qu'elles ne soient prises;

b) L'Iraq voit dans cette situation l'occasion de rejeter sur les forces armées iraniennes la responsabilité de toute destruction que lui-même pourrait causer dans la ville et s'efforce donc futilement de faire oublier la longue liste des crimes abjects qu'il ne cesse de commettre contre la population civile en Iran;

c) L'Iraq cherche peut-être à prendre prétexte de ses propres actions à Panjvin pour lancer des attaques encore plus barbares contre des civils innocents en Iran.

Compte tenu de ces faits nouveaux, le Gouvernement de la République islamique d'Iran vous invite, Monsieur le Secrétaire général, à envoyer votre représentant se rendre compte sur place de la réalité de la situation, en vue de mettre à jour le rapport de la mission d'enquête qui s'est rendue en Iran et en Iraq (document S/15834).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Said RAJAIE KHORASSANI
